



## Parce que nous sommes bienveillants!



### Mise à jour: 1 avril 2021

Plus tôt cette semaine, la troisième vague de la pandémie de COVID-19 a été annoncée et la région des Cantons de l'Est demeure au palier d'alerte de niveau 3 (aussi connu sous le nom de zone orange). Nous continuons à être vigilants en appliquant les mesures de précaution selon les directives pour les résidences privées pour aînés afin d'offrir un environnement sécuritaire à nos résidents. Nous vous invitons à prendre note des directives suivantes :

#### **1. Proches aidants**

Durant la zone orange, la directive des deux (2) proches aidants par résident reste en vigueur. Un seul proche aidant à la fois peut rendre visite à un résident, et un résident peut recevoir jusqu'à deux (2) visites de proches aidants par jour.

Les visites des proches aidants doivent être réservées **au moins 24 heures à l'avance**. Cela permet une bonne coordination avec le personnel soignant, puisque tous les proches aidants doivent continuer à être habillés entièrement en EPI. Les visites des proches aidants doivent se terminer avant 21h00 afin de respecter le couvre-feu de 21h30.

Veuillez informer la directrice des soins, Sandra Klinck, des deux proches aidants désignés à l'adresse [sklinck@masscom.ca](mailto:sklinck@masscom.ca). Les proches aidants doivent être préenregistrés et ajoutés à la liste des proches aidants familiaux pour pouvoir rendre visite à leur proche.

#### **Rappel important - Exposition à la COVID-19**

Les proches aidants qui ont été en contact avec une personne qui a eu un résultat positif au COVID-19 au cours des 14 derniers jours ou avec une personne qui est en attente d'un résultat d'un test du COVID-19 sont priés de ne pas se présenter au Village Grace et de suivre les directives de la Santé publique en vigueur.

À votre arrivée au Village Grace, l'entrée principale est équipée d'un poste de lavage des mains pour votre confort. Les proches aidants doivent se laver les mains avant et après chaque visite.

#### **2. Visites intérieures**

Selon les directives du ministère, les visiteurs réguliers (qui ne sont pas des proches aidants) ne sont pas autorisés sur le terrain du Village Grace ou à l'intérieur de la résidence.

#### **3. Circulation des résidents**

Les résidents ne sont pas autorisés à circuler entre les ailes. Les résidents peuvent toutefois continuer à circuler à l'extérieur de leur aile et dans les couloirs communs (bloc central) du Pavillon de soins, à condition de porter un masque et de respecter une distance sociale de 2 mètres. **Les sorties à l'extérieur du pavillon sont limitées aux rendez-vous médicaux essentiels.** Pour l'instant, nous n'autorisons pas les promenades en voiture.

#### **4. Station de visite intérieure**

Nous vous encourageons à prendre rendez-vous à notre station de visite intérieure qui permet aux familles ou aux autres visiteurs de se rencontrer « face à face » sans masque, dans un environnement sécuritaire. Les visites doivent être planifiées **au moins 24 heures à l'avance** en contactant Sandra Klinck à l'adresse [sklinck@masscom.ca](mailto:sklinck@masscom.ca). Les visites peuvent avoir lieu entre 9h et 15h, 7 jours sur 7.

#### **5. Colis et livraisons**

Nous vous encourageons à limiter la quantité d'articles apportés à la réception. Les articles qui ne peuvent pas être désinfectés seront mis en quarantaine pendant 72 heures (livres, magazines, carton).

#### **6. Test préventif de dépistage de la COVID-19**

Une nouvelle offre de service est disponible sur le territoire du CIUSSS de l'Estrie - CHUS. Les **travailleurs de la santé et les proches aidants asymptomatiques** des RPA et des CHSLD privés sont invités à prendre rendez-vous dans nos centres désignés de dépistage (CDD) et autres points de service de dépistage afin de se faire dépister de manière systématique (ex. : se faire dépister à une fréquence d'une fois aux deux semaines).

Tel que recommandé par le MSSS, le dépistage préventif constitue un moyen de prévention pour éviter des éclosions dans ces milieux.

Pour ce faire, les téléphonistes du Centre d'appels COVID-19 Estrie se rendront disponibles pour donner des rendez-vous de dépistage. Cette offre de service sur rendez-vous est exclusivement réservée aux travailleurs de la santé et aux proches aidants asymptomatiques œuvrant notamment en RPA et CHSLD privés.

Ainsi, veuillez communiquer au **1 877 644-4545** (ligne provinciale) pour la prise de rendez-vous ou visiter la page web [santeestrie.qc.ca](http://santeestrie.qc.ca) afin de connaître le numéro de téléphone et les heures d'ouverture associés au lieu de dépistage auquel vous vous rendez.

Nous vous remercions de votre collaboration soutenue - la santé de vos proches est notre priorité absolue. Si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions supplémentaires, veuillez me contacter à l'adresse [aeastman@masscom.ca](mailto:aeastman@masscom.ca) ou par téléphone au 819-569-0546, poste 5004.

Nous vous souhaitons, à vous et aux vôtres, de joyeuses fêtes de Pâques de la part de tout le personnel du Village Grace. Nous attendons avec impatience le jour où nous pourrons à nouveau célébrer en famille et entre amis !

De la part de l'équipe de direction,



Andrea Eastman  
Directrice générale par intérim

